

Membres	15
Présents	11
Représentés	2
Votants	13
Exprimés	13
- Pour	13
- Contre	0
- Abstention	0

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CORREZE

COMMUNE D'EYREIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211908108-20241210-2024-49-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 2024-49

Séance du 10 Décembre 2024

Objet : Création d'une agglomération de la RD135E3 (quartier de la gare)

L'an deux mil vingt-quatre, le dix décembre à dix-huit heures quinze,
Le Conseil Municipal, convoqué en date du 26 novembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LE MIGNON Marie-Pierre.

Présents : LE MIGNON Marie-Pierre, AGNOUX Marie-Thérèse, MORENA Jean-Philippe, DICHAMP Adeline, GARCIA Sébastien, HERMABESSIERE Patrick, MAZEAU Mireille, NOILHAC Patricia, RIVIERE Patrice, SAINNEVILLE Jean-Marie, SOULIER Daniel.
Absents excusés : CAUDIE Christelle, CHARBONNEL Jean-Loup, GRANCHER Isabelle, SABEAU Fabrice.

Pouvoirs : CHARBONNEL Jean-Loup ayant donné pouvoir à DICHAMP Adeline, GRANCHER Isabelle ayant donné pouvoir à LE MIGNON Marie-Pierre.

Secrétaire de séance : SOULIER Daniel

La Maire présente à l'assemblée la proposition du Département concernant le déplacement des limites d'agglomérations du quartier de la Gare depuis le carrefour de la RD 1089 jusqu'à Terre de Roche, soit l'agglomération actuelle. La nouvelle signalisation sera à la charge de la commune. Un arrêté de création d'agglomération devra être prit.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- Accepte la création de l'agglo,
- Autorise la Maire à signer tous documents y afférant

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Maire,
Marie-Pierre LE MIGNON

